

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la *modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de la Municipalité de Stoke pour l'année civile 2021*, adoptée lors de l'assemblée ordinaire du 3 mai 2021.

Le calendrier des séances du conseil municipal sera ainsi réparti comme suit :

Juin : le lundi 7 à 19h
Juillet : le lundi 5 à 19h
Août : **le mardi 3 à 19h**
Septembre : le mardi 7 à 19h
Octobre : le lundi 4 à 19h
Novembre : le lundi 15 à 19h
Décembre : le lundi 6 à 19h

Toute personne peut prendre connaissance du contenu de ce règlement aux bureaux de la Municipalité situés au 403, rue Principale à Stoke ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse www.stoke.ca.

DONNÉ À STOKE, CE 5^e JOUR DE MAI 2021.



Anne Turcotte
Directrice générale et secrétaire-trésorière